

avec les autres branches de sa famille, et il en obtint le 12 avril 1700 le droit de reprendre leurs armes ; mais il n'en usa pas. Il fit son testament en 1707 et mourut en 1718. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-François-de-Paule de l'église des Minimes. Il avait eu deux enfants :

1° Jean-Baptiste, qui suit ;

2° Marie, mentionnée dans le testament de son père, qui lui laissa une maison près de la *Pomme de Pin*, dans la rue de l' Arsenal. Le *Journal de Verdun* (1) disait d'elle en 1718 qu'elle était encore plus distinguée par son mérite et sa vertu que par sa naissance. Elle resta fille.

V. Jean-Baptiste Planelli Mascranny de la Valette, chevalier, né à Lyon le 4 février 1680, se maria en janvier 1707 à Claudine de Serre, fille d'Antoine de Serre et de Charly (*d'azur à un lion d'or tenant une scie de gueules, la lame d'argent*), et reçut de son père à cette occasion 200,000 livres, dont 150,000 comptant. Jean-Baptiste était, en 1720, conseiller en la cour des monnaies à Lyon. Il obtint du roi à cette époque l'autorisation de porter les armes des Planelli de Gênes, et mourut en 1758, laissant quatre enfants :

1° Laurent, né à Lyon le 20 décembre 1707, et dont il sera question plus loin ;

2° Laure, née à Lyon le 3 décembre 1708, mariée à M. de Franquières, conseiller au parlement de Grenoble ;

3° Antoinette, née à Lyon le 17 janvier 1716, mariée à Louis-Hector Cholier de Cibens en Dombes ;

4° Joseph-Jean-Baptiste-Claude, né à Paris le 29 mars 1718. Il fut présenté en 1728 pour être admis au nombre des pages de la reine, et fit pour cela ses preuves de noblesse. Il fut reçu le 14 août 1732, et en sortit le 1<sup>er</sup> janvier 1735. Il alla ensuite s'établir à Grenoble. Joseph se maria deux

(1) Décembre 1718, p. 440.